



# **SUIVI ANNUEL DU «PROGRAMME STRATÉ- GIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE GENÈVE (2011-2014)»**

**bilan au 31.12.2012**

octobre 2013

## contexte

Le programme stratégique de développement durable 2011-2014 a été adopté le 24 septembre 2010 par le CA, suite à la signature des engagements d'Aalborg (cadre européen pour les villes durables), lesquels exigent que chaque signataire établisse un état des lieux du développement durable (DD) et se fixe un programme stratégique avec des objectifs mesurables.

Les objectifs généraux du « Programme stratégique de développement durable » sont :

- développer une vision globale et transversale du DD ;
- posséder des objectifs clairs, ambitieux, réalistes et mesurables dans le temps ;
- évaluer plus précisément l'impact des actions en terme de DD ;
- gagner en légitimité et renforcer la communication sur les actions de l'administration ;

- bénéficier de ressources supplémentaires pour valoriser, renforcer, voire accélérer la mise en œuvre des projets ou des politiques déjà existants et développer de nouveaux projets.

ce programme permet de répondre aux constats fait en 2007 lors du 1<sup>er</sup> bilan de la politique de développement durable de la ville de Genève (D-33) et des deux motions du CM (M-732 et M-754) qui ont suivi, à savoir un manque de cohérence entre les différentes actions menées et l'absence d'indicateurs de développement durable et d'outils d'évaluation.

Le CA a donc décidé de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement durable, en signant tout d'abord les engagements d'Aalborg, puis en adoptant le « Programme stratégique de développement durable (2011-2014) ».

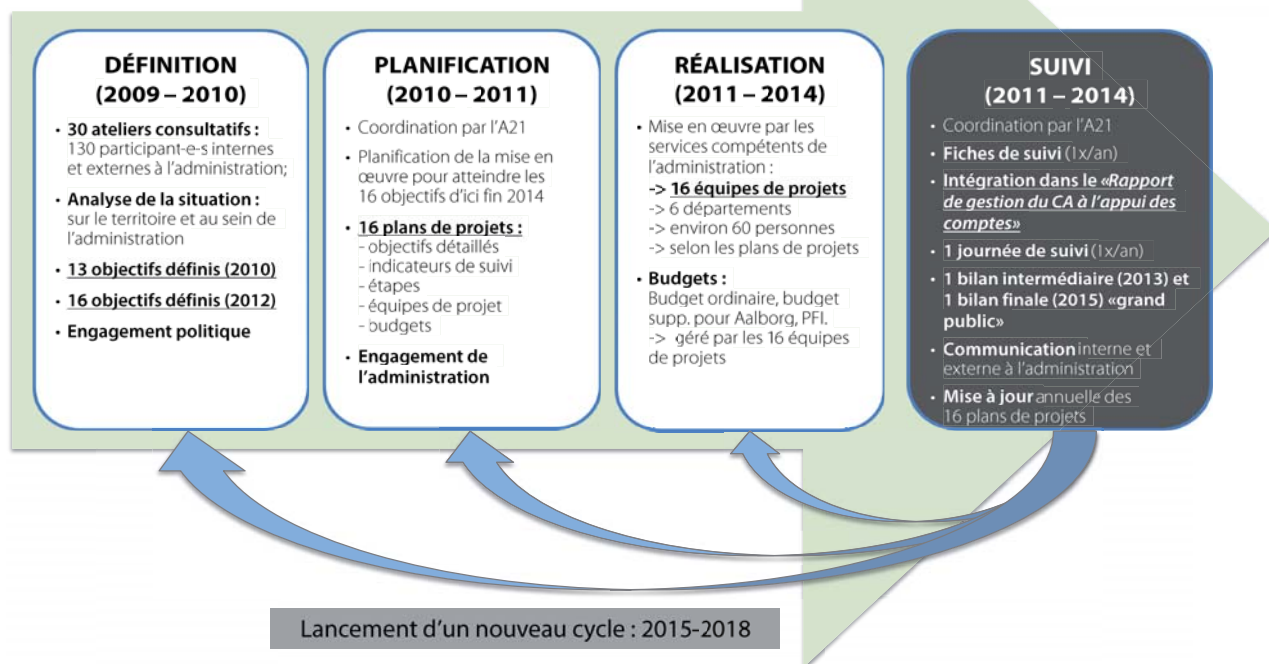
Il implique un processus de travail transversal, composé de plusieurs étapes (selon le schéma ci-dessous) :

- un processus participatif pour le choix des objectifs ;
- un processus rigoureux de planification, de mise en œuvre et de suivi ;
- une organisation propre favorisant la transversalité ;
- des ressources spécifiques.

Le conseil administratif a délégué à madame sandrine salerno, conseillère administrative en charge du département des finances et du logement (DFL), la coordination et le suivi de la mise en œuvre du « Programme stratégique de développement durable ».

Le service Agenda 21 – ville durable (A21) du DFL en assure l'opérationnalisation et est donc garant du processus dans son ensemble. Il a mis en place un processus d'amélioration continue permettant de suivre et d'adapter, si besoin, la mise en œuvre des objectifs du programme.

## Cycle d'amélioration continue du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »



pour garantir la transversalité du projet, le comité de pilotage du programme est composé de l'ensemble des directeurs et directrices des départements de la ville de Genève (CODIR).

chacun de ces objectifs sont sous la responsabilité d'un département qui est chargé de mettre en œuvre des projets et des actions permettant de les atteindre d'ici fin 2014 (1<sup>er</sup> cycle). Pour chaque objectif, une équipe de projets transversale a été nommée par le CODIR.

Le suivi annuel des objectifs du « programme stratégique de développement durable », publié dans ce rapport, se base sur les informations transmises par les départements responsables.

L'évaluation de chaque objectif repose sur la planification faite par les équipes de projets en 2010, revue et corrigée lors de la mise à jour du processus d'évaluation 2012.

## Nouveautés 2012

L'année 2012 correspond au 2<sup>ème</sup> suivi annuel, mais également au bilan intermédiaire du programme 2011-2014.

suite au 1<sup>er</sup> exercice de suivi, plusieurs améliorations ont été demandées par le CODIR, afin de renforcer le processus.

### 1) nombre d'objectifs :

tout d'abord, le nombre d'objectifs a été revu à la hausse.

fin 2011, le CODIR a décidé de diviser l'objectif 12 « culture » en trois objectifs distincts, tel que suit :

- 12A « handicap et culture » ;
- 12B « infrastructures culturelles » ;
- 12C « déontologie dans les musées ».

En 2012, les départements DCS et SJS ont souhaité diviser l'objectif 9 « Action communautaire de proximité » en deux objectifs distincts, afin de séparer les questions liées à l'intégration des communautés étrangères de celles liées aux incivilités dans les infrastructures publiques, culturelles et sportives :

- 9A « Intégration (SJS) » ;
- 9B « Incivilités (DCS) ».

A partir de 2012, le « programme stratégique de développement durable » comporte 16 objectifs.

### 2) Améliorations méthodologiques :

Afin d'améliorer et de renforcer le processus d'évaluation, de l'adapter aux échéances institutionnelles et d'alléger le travail des services concernés, un certain nombre de nouveautés ont été apportées au processus d'évaluation 2012 :

- refonte et uniformisation des plans de projets (documents de définition, collecte et suivi des objectifs, etc.) ;
- mise en place de fiches descriptives pour chaque indicateur défini, précisant notamment le périmètre de référence, la méthode de calcul, la source, la fréquence de calcul, etc. ;
- actualisation des objectifs globaux, des objectifs détaillés et des indicateurs définis, afin de garantir une plus grande cohérence entre eux ;
- introduction d'une valeur cible (prévision 2012) minimale et maximale pour chaque indicateur, afin de rendre plus objective l'évaluation. Les degrés de réalisation des objectifs, basés sur les valeurs atteintes au 31.12.2012, sont ainsi clairement et directement définis ;
- intégration de coefficients de pondération entre les objectifs détaillés et entre les indicateurs pour permettre une évaluation automatique et plus objective du degré de réalisation des objectifs.

## Évaluation 2013

En vue de la prochaine évaluation du « programme stratégique de développement durable », le service Agenda 21 – ville durable souhaite :

- revoir et affiner certains objectifs et indicateurs en fonction des nouvelles données et des résultats obtenus ;
- mettre à jour les outils de suivi existants ;
- consolider les fiches descriptives des indicateurs ;

- mettre en place un outil intégré permettant un suivi financier plus précis et plus transparent ;
- proposer une nouvelle approche d'élaboration budgétaire globale du « programme stratégique de développement durable ».


de manière générale, le « programme stratégique de développement durable » peut être considéré comme un projet novateur, notamment par sa mise en œuvre interdépartementale. Il trouve donc sa place au sein de ce document dans la partie regroupant les projets transversaux.

La direction de projet tient ici à remercier tous les services municipaux, tant pour leur collaboration que pour leur disponibilité, dans le cadre de ce processus transversal de suivi des objectifs de ce programme.

## Légende


### Évaluation globale

 = bonne

 = moyenne

 = mauvaise

### Degré de réalisation de l'objectif

 = atteint

 = partiellement atteint

 = pas atteint ou reporté

- = non évaluable

### Résultats planifiés en 2012

✓ = réalisé

~ = partiellement réalisé ou léger retard

✗ = pas réalisé, reporté ou abandonné

## RÉSUMÉ

OBJECTIF 1 : VISION PARTAGÉE

OBJECTIF 2 : PARTICIPATION

OBJECTIF 3 : QUALITÉ DE L'AIR

OBJECTIF 4 : ÉNERGIE ET CLIMAT

OBJECTIF 5 : BIODIVERSITÉ

OBJECTIF 6 : ACHATS DURABLES

OBJECTIF 7 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 8 : MOBILITÉ

OBJECTIF 9A : INTÉGRATION

OBJECTIF 9B : INCIVILITÉS

OBJECTIF 10 : ÉCONOMIE LOCALE

OBJECTIF 11 : CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF 12A : HANDICAP ET CULTURE

OBJECTIF 12B : INFRASTRUCTURES CULTURELLES

OBJECTIF 12C : DÉONTOLOGIE DANS LES MUSÉES

OBJECTIF 13 : COOPÉRATION

## ÉVALUATION GLOBALE

2011

2012



## OBJECTIF 1 : VISION PARTAGÉE

évaluation globale



### LA VILLE DE GENÈVE ÉLABORE AVEC LES ACTRICES ET ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE UNE VISION PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE SA GOUVERNANCE.

responsable: DFL

collaborations: AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

#### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>1.1 INTERNE À L'ADMINISTRATION : LE CA ET LE CM, AINSI QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL MUNICIPAL, SERONT RÉGULIÈREMENT INFORMÉS SUR LE SUIVI DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD).</b>							
nombre de personnes ayant participé à une formation sur le développement durable en ville de Genève	max	10	25	●	50	25	●
	min				25		
pourcentage des groupes cibles internes à l'administration tenus informés annuellement (CA, CM, CODIR, correspondant-e-s Agenda 21)	max	-	100%	●	100%	100%	●
	min				75%		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ 6 réunions avec les correspondant-e-s A21
- ✓ communication biannuelle avec le comité des directeurs et des directrices (=COPIL Aalborg)
- ✓ information du CA et CM dans le cadre du PB2013
- Formation sur le développement durable dans le cadre de la formation continue "valeurs de la ville"
- ✗ pas d'article dans le VG magazine
- ✗ retard dans la mise en place d'une newsletter trimestrielle (repoussée à 2013)

<b>1.2 EXTERNE À L'ADMINISTRATION : LA VILLE DE GENÈVE INFORMERA LES HABITANT-E-S ET SES PARTENAIRES DU CONTENU DU PROGRAMME STRATÉGIQUE ET LES SENSIBILISERA AUX ENJEUX DU DD.</b>							
nombre d'actions de communication à destination du grand public	max	-	12	●	12	10	●
	min				8		
nombre d'abonné-e-s à la newsletter trimestrielle (externe à l'administration)	max	200	230	●	250	180	●
	min				230		
nombre de « clics » sur les pages aalborg/genève ville durable du site internet de la ville de Genève (total global annuel)	max	4000	7259	●	7985	9500	●
	min				7259		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ 5 articles dans le vivre à Genève
- ✓ 3 articles dans la revue durable
- ✓ participation à la journée de l'environnement (5 juin) organisée par le PNUE
- ✓ intervention dans le cadre d'une projection de ciné transat pour sensibiliser le public au développement durable
- ✓ pages internet "Genève ville durable" actualisées
- ✗ newsletter trimestrielle reportée à 2013 (uniquement information par courriel) et pas d'expo-animation dans les quartiers, en raison des ressources humaines affectées à l'organisation de la 7ème conférence européenne des villes durables
- ~ nombre d'abonné-e-s à la newsletter en diminution, dû à l'épuration de la base de données
- ~ sondage sur la perception du développement durable par les habitant-e-s de la ville reporté. Il prendra place dans le cadre du questionnaire de satisfaction sur la qualité de vie mené par le service de l'urbanisme (voir objectif 7 : Aménagement du territoire)

2.7

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>1.3 PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : LA VILLE DE GENÈVE S'ASSURERA DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'ÉLABORATION ET AU SUIVI DES OBJECTIFS PRIORITAIRES.</b>							
nombre annuel de participant-e-s de la société civile aux journées de suivi	max	50	30	●	60	0	●
	min				50		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ bilan annuel disponible sur le site internet de la ville de Genève
- ✓ contacts avec la société civile dans le cadre de la préparation de la conférence Genève 2013
- ✗ pas d'événement public et de journée de suivi annuelle en 2012, en raison des ressources humaines affectées à l'organisation de la 7<sup>ème</sup> conférence européenne des villes durables.

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ travail conséquent réalisé en vue d'accueillir la 7<sup>ème</sup> conférence européenne des villes durables à Genève en avril 2013 : bien que cela ne soit pas un objectif détaillé explicite, cela contribue clairement à l'objectif global</li> <li>✓ Adaptation du plan de communication interne et externe pour 2013-2014 pour compenser les retards pris en 2011-2012</li> </ul> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/vision-partagee-developpement-durable/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/vision-partagee-developpement-durable/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ En raison des ressources humaines affectées à l'organisation de la 7<sup>ème</sup> conférence européenne des villes durables, plusieurs actions n'ont pas pu être menées en 2012, mais seront reportées en 2013: <ul style="list-style-type: none"> <li>- journée de suivi annuelle</li> <li>- expo-animation dans les quartiers</li> <li>- newsletter trimestrielle</li> <li>- réactualisation des pages internet «Genève ville durable»</li> </ul> </li> </ul>

## OBJECTIF 2 : PARTICIPATION

évaluation globale   

### LA VILLE DE GENÈVE ÉTABLIT DES STANDARDS ET UNE MARCHÉ À SUIVRE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION.

responsable: DFL

collaborations: AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

#### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>D'ICI FIN 2014, 100 % DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ENTREPRISES PAR LA VILLE SUIVRONT LES RECOMMANDATIONS D'UN GUIDE SPÉCIFIQUE, QUI CONTIENT DES STANDARDS ET UNE MARCHÉ À SUIVRE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION (ABANDONNÉ).</b>							
% de démarches participatives en ville de Genève respectant les standards établis (dès la sortie du guide)	max	-	-	-			
	min						

faits marquants 2012 :  
objectif abandonné :

- ✘ Les démarches participatives étant par définition susceptibles de concerner un nombre important de services aux prestations très diverses et variées au sein de l'administration, il nous a finalement semblé peu réaliste de penser pouvoir un jour assurer que l'ensemble des démarches suivraient un modèle prédéfini, qui pourrait parfois se révéler peu adapté aux cas concrets. nous pouvons toutefois proposer un guide afin de favoriser la mise en œuvre de démarches participatives les plus conformes à la définition de la participation, voulue par la ville de Genève (objectif 2.1) et développer la formation sur l'utilisation de ce guide au sein de l'administration (objectif 2.2).

<b>2.1 D'ICI FIN 2014, LA VILLE METTRA À DISPOSITION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE UN GUIDE SPÉCIFIQUE QUI CONTIENT DES STANDARDS ET UNE MARCHÉ À SUIVRE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION (NOUVEAU).</b>							
% de l'état d'avancement de l'objectif de mise à disposition du guide spécifique	max				30%	30%	●
	min				15%		

faits marquants 2012 :

- ✓ évaluation sur les démarches participatives en ville de Genève et plus particulièrement sur les contrats de quartiers (rapport CEAT).

<b>2.2 D'ICI FIN 2014, L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION CONCERNÉS PAR LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES AURA SUIVI UNE FORMATION CONTINUE SUR L'UTILISATION DU GUIDE (1 PERSONNE MIN/SERVICE CONCERNÉ) (NOUVEAU).</b>							
% des services de l'administration concernés par les démarches participatives ayant suivi la formation continue sur l'utilisation du guide (1 personne min/service concerné)	max						
	min						

faits marquants 2012 :

remarque : cet objectif est dépendant de l'objectif 2.1. Le début des formations ne pourra pas débuter avant 2014.

#### SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

#### BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'objectif a été mis à jour pour offrir plus de réalisme et de pertinence.</li> <li>✓ évaluation sur les démarches participatives en ville de Genève avec un focus sur les contrats de quartiers (rapport CEAT).</li> </ul> <p>pour plus d'info : <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/participation/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/participation/</a> <a href="http://www.ville-geneve.ch/quartiers-geneve/contrats-quartier">http://www.ville-geneve.ch/quartiers-geneve/contrats-quartier</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ L'objectif a été revu à la baisse, car initialement trop ambitieux: le guide qui sera développé ne sera pas imposé, mais proposé aux services de l'administration et accompagné de formations continues.</li> <li>✘ La réalisation du guide a été légèrement retardée par rapport à la 1<sup>ère</sup> planification (2011)</li> </ul>

## OBJECTIF 3 : QUALITÉ DE L'AIR

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE RATIONALISE ET ASSAINIT SON PARC DE VÉHICULES AFIN DE DIMINUER DE FAÇON SIGNIFICATIVE LES ÉMISSIONS POLLUANTES.

responsable : DEUS

collaborations : COGEVE

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>3.1 D'ICI FIN 2013, LA VILLE DE GENÈVE APPROUVE ET MET EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE ET STRATÉGIE DE GESTION ET DE RENOUVELLEMENT DES VÉHICULES.</b>							
degré de réalisation et de mise en œuvre de la nouvelle politique et stratégie de gestion et de renouvellement des véhicules	max				35%	35%	●
	min				20%		

**faits marquants 2012 :**

✓ politique finalisée et validée par le CA le 13 juin 2012

~ plan d'actions en cours et validation prévue en 2013  
~ fiches de suivi prévues dès 2013

<b>3.2 D'ICI FIN 2013, LA VILLE DE GENÈVE A MIS EN PLACE SYSTÈME D'INFORMATION QUI INTÈGRE ET CONNECTE ENTRE ELLES LES DIFFÉRENTES DONNÉES RELATIVES À LA GESTION DU PARC DE VÉHICULES (FINANCES, ASSURANCES, ENTRETIEN ET MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT, TYPOLOGIE DES VÉHICULES, ETC.). (NOUVEAU)</b>							
degré de déploiement du système d'information du parc de véhicules	max				50%	35%	●
	min				30%		

**faits marquants 2012 :**

✓ SAP PM : outil développé et prévu d'être mis en production en 2013.

✓ Logiciel veprovide (version n°2) : cahier des charges défini. Le développement de la version n°2 dépend, en partie, de la mise en production de SAP PM.

<b>3.3 D'ICI 2014, PLUS DE 80 VÉHICULES ET ENGIN VÉTUSTES SONT REMPLACÉS PAR DES VÉHICULES TECHNIQUEMENT ADAPTÉS AUX BESOINS ET PERFORMANTS DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL, DANS LE CADRE DE L'ASSAINISSEMENT DU PARC ACTUEL.</b>							
nombre de véhicules et engins du plan d'assainissement inclus dans un nouveau processus de remplacement	max			●	50	50	●
	min	20	50		30		
nombre total de véhicules et engins du plan d'assainissement remplacés	max			●	40	28	●
	min	20	18	●	25		

**faits marquants 2012 :**

✗ Aucune PR n'a été déposée en 2012. Pour expliquer cette situation, il est à relever que :

- 1) la PR-g29 n'a été votée qu'à la fin du mois de juin 2012 et que l'acceptation, de la part du conseil municipal (CM), de l'ensemble des projets de délibération a été difficile (notamment ceux relatifs au plan d'assainissement);
- 2) le CA a décidé de réduire le volume des investissements en 2013 en reportant d'une année les rubriques prévues au PFI et en diminuant les montants inscrits de 20%.

~ même si, en 2012, le nombre total de véhicules et engins remplacés du plan d'assainissement est proche du seuil minimal, les commandes actuelles et futures des PR-815 et PR-g29 devraient permettre d'être plus proches de la cible à la fin 2013.



objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>3.4 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE DIMINUE DE 4% LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> ANNUELLES GÉNÉRÉES PAR LA CONSOMMATION DE CARBURANT DU PARC DE VÉHICULES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2010. (NOUVEAU)</b>							
variation des émissions de CO <sub>2</sub> annuelles générées par la consommation de carburant par rapport à l'année de référence (2010)	max	-4% (2363)	-0.4% (2451)	●	-4% (2363)	-4.8% (2344)	●
	min				-2% (2412)		
moyenne des variations des émissions de CO <sub>2</sub> annuelles générées par la consommation de carburant de la période de 2011 à 2014 par rapport à l'année de référence (2010)	max	-4% (2363)	-0.4% (2451)	●	-4% (2363)	-2.58% (2344)	●
	min				-2% (2412)		

**faits marquants 2012 :**

remarque : il s'agit d'un indicateur d'impact et non de mise en œuvre de l'objectif. Il est ambitieux car il dépend de facteurs qui ne sont pas totalement maîtrisables.

À noter qu'en 2011, s'agissant de la première année de mesure, la moyenne des variations sur la période (2<sup>ème</sup> indicateur) est égale à la variation annuelle (1<sup>er</sup> indicateur).

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite sur le budget de fonctionnement du département en charge de la mise en œuvre et principalement sur les crédits d'investissements relatifs au renouvellement et à l'assainissement du parc de véhicules.	

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ politique finalisée et validée par le CA le 13 juin 2012. degré de réalisation et de mise en œuvre de la nouvelle politique et stratégie de gestion et de renouvellement des véhicules avance comme prévu.</li> <li>✓ L'impact des actions menées sur le parc de véhicules est maintenant mesuré. L'objectif étant la diminution de 4% des émissions de CO<sub>2</sub> annuelles générées par la consommation de carburant du parc de véhicules par rapport à l'année de référence (2010).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Le degré d'avancement de l'objectif est partiellement atteint à fin 2012. Le retard pris dans le cadre de cet objectif est dû principalement à des facteurs externes à l'opérationnel.</li> <li>✗ Le dépôt des propositions de crédit relatives au plan d'assainissement et prévues pour 2012 selon le 8ème plan financier d'investissement (PFI) a été reporté à 2013. L'excellent résultat de 2011 permet tout de même de rester dans les valeurs prévues.</li> <li>✗ Aucune proposition de crédit d'investissement n'a été déposée en 2012, car : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la PR-929 n'a été votée qu'à la fin du mois de juin 2012 et l'acceptation, de la part du conseil municipal (CM), de l'ensemble des projets de délibération a été difficile (notamment ceux relatifs au plan d'assainissement);</li> <li>- le CA a décidé de réduire le volume des investissements en reportant d'une année les rubriques prévues au PFI et en diminuant les montants inscrits de 20%.</li> </ul> </li> <li>✗ Léger retard dans la mise en place du système d'information du parc de véhicules.</li> </ul>
<p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/qualite-local/">www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/qualite-local/</a></p>	

## OBJECTIF 4 : ÉNERGIE ET CLIMAT

évaluation globale 

LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE EN VISANT UN TERRITOIRE À ZÉRO ÉMISSION DE CO<sub>2</sub> ET 100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2050. ELLE RÉDUIT SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE MOITIÉ, NOTAMMENT PAR L'ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DE SES BÂTIMENTS ET PARTAGE SES OBJECTIFS AVEC LES AUTRES ACTRICES ET ACTEURS DU TERRITOIRE.

responsable: DCA

collaborations: DFL et DEUS

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>4.1 D'ICI FIN 2014, MISE EN ŒUVRE DE LA TOTALITÉ DU PROGRAMME D'ACTIONS DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE (VERSION 2009-2013).</b>							
pourcentage d'actions terminées (33 actions inscrites au programme)	max	40%	66%	●	70%	77%	●
	min				50%		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ Plusieurs actions de politique énergétique et climatique ont été terminées ou mise en place (bilan CO<sub>2</sub> territorial, plateforme commune watt'act dans le cadre du projet transfrontalier projet REVE d'Avenir, etc.)

<b>4.2 D'ICI FIN 2014, RÉDUCTION DE 15% DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF MUNICIPAL (CONVENTION D'OBJECTIF POUR L'EXONÉRATION DE LA TAXE SUR LE CO<sub>2</sub> - BASE 2005).</b>							
taux de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> – patrimoine administratif municipal (tonne CO <sub>2</sub> )	max	-	9.45% (2011)	●	12%	13.4% (2011)	●
	min				9%		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ Les objectifs sont atteints par des actions concrètes sur le patrimoine bâti (changements de combustible, assainissement de chaufferies, rénovation de bâtiments). citons, parmi les sites d'importance, l'abandon du mazout pour le bois aux cjb et pour le gaz à la piscine de varembe. La rénovation complète (haute performance énergétique) du muséum ou la construction de l'espace de quartier de sécheron (minergie-p).
- ✓ Le monitoring CO<sub>2</sub> est validé en milieu d'année civile. Le présent suivi se fait donc avec une année de décalage.

<b>4.3 D'ICI FIN 2014, RÉDUCTION DE 10% DES CONSOMMATIONS MUNICIPALES D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE (BASE 2005).</b>							
taux de réduction des consommations d'énergies thermiques	max	6.67%	5.4%	●	9.33%	7.08%	●
	min				7.78%		
nombre de chaudières municipales assainies depuis 2009	max	30	52	●	45	61	●
	min				35		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ Le résultat du taux de réduction des consommations d'énergies thermiques est au-dessus de l'objectif, mais la tendance générale est à la baisse. La ville diminue ses consommations, mais pas encore suffisamment vite. pilotage des études pour le déploiement d'infrastructures énergétiques dans les quartiers, qui permettront l'amenée massive d'énergies renouvelables.
- ✓ en premier lieu sur le périmètre élargi de l'éco-quartier de la jonction

<b>4.4 D'ICI FIN 2014, COUVERTURE DE 12% DES BESOINS MUNICIPAUX D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (BASE 2005).</b>							
part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement thermique municipal	max	4.13%	2.92%	●	9.64%	3.01%	●
	min				5.35%		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ mise en route et monitoring sur une année complète de la chaufferie bois / solaire des cjb (80% renouvelable).

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>4.5 RÉDUCTION DE 30% DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MUNICIPAL (BASE 2005).</b>							
taux de réduction de la consommation d'électricité pour l'éclairage public municipal	max	17%	20%	●	31%	32%	●
	min				29%		
production totale d'électricité renouvelable (mwh) (données statistiques complémentaires, uniquement à titre informatif)	max	225	228	●	711	242	●
	min				275		
consommation totale d'électricité municipale (MWh) (données statistiques complémentaires, uniquement à titre informatif)	max	42'000	41'274	●	40'700	40'022	●
	min				38'108		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ on mesure en 2012 les 2.7 gwh d'économies sur l'éclairage public prévues dans la stratégie «éclairer mieux, consommer moins» (PR-694).

<b>4.6 D'ICI FIN 2014, ENGAGEMENT DE RÉDUCTION D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL (BASE 2005).</b>							
consommation d'électricité du territoire de la ville de Genève (mwh)	max	1'273'151	1'224'892 (2010)	●	1'273'151	pas disponible avant avril 2013	-
	min				1'298'614		
consommation de gaz du territoire de la ville de Genève (mwh)	max	954'531	1'081'530 (2010)	●	954'895	pas disponible avant avril 2013	-
	min				1'177'848		
consommation de mazout du territoire de la ville de Genève (mwh)	max	-	1'044'130 (2010)	-	1'084'805	pas disponible avant avril 2013	-
	min				1'240'905		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ La ville de Genève n'a que peu d'influence sur l'évolution de ces 3 indicateurs. Ils sont donc ici à titre d'information complémentaire, sans être pris en compte dans l'évaluation.
- ✓ document de stratégie «consommer moins et produire mieux»
- ✓ indicateurs intégrés dans le PFI
- ✓ concepts énergétiques PLQ - PDQ (ev. cartographie)
- ✓ travaux du groupe de travail sur la stratégie thermique territoriale du canton de Genève
- ~ Les indicateurs sont relevés tous les 2 ans par l'office cantonal de la statistique (ocstat) et pas disponible avant le mois d'avril

<b>4.7 LA VILLE DE GENÈVE PARTAGE SES OBJECTIFS AVEC LES AUTRES ACTRICES ET ACTEURS DU TERRITOIRE.</b>							
nombre d'actions de communication	max	-	12	●	14	20	●
	min				10		
nombre d'affiches display publiées	max	385	-	●	385	0	●
	min				-		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ publications techniques
- ✓ participations à ces conférences nationales et internationales
- ✓ réceptions de délégations d'autres villes et d'étudiants
- ✓ construction d'une plateforme internet commune à 27 villes suisses et françaises (watt'Act) dans le cadre du projet REVE d'Avenir. Les étiquettes display seront publiées via la plateforme en 2013.

## SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

## BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ objectifs très ambitieux</li><li>✓ priorité absolue aux énergies renouvelables dans les projets de construction et de rénovation dès lors que l'enjeu énergétique n'est pas anecdotique.</li><li>✓ priorité absolue au développement d'une stratégie thermique territoriale avec le service cantonal de l'énergie (scane) et les services industriels de Genève (SIG), avec la définition sur l'ensemble du territoire de la ville de Genève d'infrastructures énergétiques permettant l'amenée d'énergies renouvelables dans les quartiers (en cours : périmètres élargis de l'écoquartier de la jonction, gare des Eaux-vives, les vernets/Acacias).</li><li>✓ impulsion donnée par la ville de Genève pour les projets structurants sur le territoire (éco-quartier de la jonction, les vernets et leur périmètre élargi en lien avec le projet Praille – Acacias – vernets, gare des Eaux-vives et son périmètre élargi, etc.).</li><li>✓ nombre d'actions de communication en augmentation.</li></ul> <p>pour plus d'info : <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/energie-climat/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/energie-climat/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ objectif global partiellement atteint</li><li>✗ Les consommations liées aux énergies renouvelables sont inférieures à l'objectif. La percée des énergies renouvelables reste encore timide en regard des objectifs de développement.</li><li>✗ Le rythme d'assainissement énergétique du parc immobilier n'est pas suffisant.</li></ul>

## OBJECTIF 5 : BIODIVERSITÉ

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE DES ESPACES NATURELS ET DES HABITATS DE QUALITÉ, EN RÉSEAU, POUR AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ.

responsable: dcs

collaborations: DCA et DEUS

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>5.1 INVENTAIRE DES VALEURS PATRIMONIALES NATURELLES (FLORE).</b>							
5.1.1 D'ici fin 2014, les 23 sites prioritaires cantonaux <sup>1</sup> situés sur le territoire de la ville de Genève bénéficieront d'un inventaire floristique (plantes vasculaires).							
nombre de sites prioritaires inventoriés	max min	- -	23 -	● -	23 20	23 -	● -
5.1.2 D'ici fin 2014, 100 sites en ville de Genève (sites prioritaires cantonaux <sup>1</sup> situés sur le territoire de la ville de Genève ou arbres isolés représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de lichens qui s'y développent) feront l'objet d'un inventaire sur les lichens.							
nombre de sites sur lesquels un inventaire sur les lichens a été réalisé (dès 2012)	max min	- -	- -	- -	35 30	30 -	● -
5.1.3 D'ici fin 2014, 100 sites en ville de Genève (sites prioritaires cantonaux <sup>1</sup> situés sur le territoire de la ville de Genève ou arbres isolés représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de mousses qui s'y développent) feront l'objet d'un inventaire sur les mousses.							
nombre de sites sur lesquels un inventaire sur les mousses a été réalisé (dès 2012)	max min	- -	- -	- -	35 30	35 -	● -
5.1.4 D'ici fin 2014, 10 murs « sanctuaires » présents sur le territoire de la ville de Genève seront définis sur la base d'un inventaire sur les lichens et les mousses.							
nombre de murs ayant fait l'objet d'un inventaire sur les lichens et les mousses (dès 2012)	max min	- -	- -	- -	7 5	7 -	● -
nombre de murs «sanctuaires» définis (fin 2014)	max min	- -	- -	- -	- -	- -	- -
5.1.5 D'ici fin 2014, les milieux naturels des 23 sites prioritaires cantonaux <sup>1</sup> situés sur le territoire de la ville de Genève seront cartographiés.							
nombre de sites prioritaires cartographiés	max min	- -	21 -	● -	21 21	21 -	● -

#### Faits marquants 2012 :

- ✓ 1 nouveau site prioritaire a été défini dans le quartier de saint-jean suite à la découverte d'une nouvelle station pour une espèce prioritaire
- ✓ 35 sites et 8 murs ont fait l'objet d'une liste des espèces de lichens et de mousses
- ✗ 1 site prioritaire a été détruit (gare des eaux-vives).

2.7

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>5.2 INVENTAIRE DES VALEURS PATRIMONIALES NATURELLES (FAUNE).</b>							
5.2.1 D'ici fin 2014, 100% des espèces d'insectes connues sur l'ensemble du territoire de Genève (ville et canton) seront répertoriées.							
% d'espèces d'insectes connues sur l'ensemble territoire de Genève (ville et canton) répertoriées	max	-	100%	●	60%	100%	●
	min				30%		
5.2.2 D'ici fin 2014, 5 sites d'intérêt sur le territoire de la ville de Genève feront l'objet d'un inventaire et d'une cartographie des coléoptères du bois.							
nombre de sites d'intérêt ayant fait l'objet d'un inventaire et d'une cartographie des coléoptères du bois	max	-	3	●	2	4	●
	min				1		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Liste des espèces de coléoptères du bois de 2 sites stratégiques (Bout-du-monde et Bois-de-la-Bâtie)

<b>5.3 SAUVEGARDE DES VALEURS PATRIMONIALES NATURELLES (FLORE).</b>							
5.3.1 D'ici fin 2014, 7 espèces prioritaires (selon la liste des espèces prioritaires cantonales <sup>1</sup> ) présentes sur le territoire de la ville de Genève bénéficieront d'un plan d'action de protection.							
nombre de plans d'action réalisés (dès 2012)	max	-	-	-	2	1	●
	min				1		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Plan d'action pour Rumex pulcher L.
- \* Lors de la préparation du 2<sup>ème</sup> plan d'action prévu pour 2012 (Chenopodium botrys L.), une erreur d'identification sur l'ensemble des échantillons concernés nous a permis de conclure que cette espèce n'était pas présente sur le territoire de la ville de Genève. Ce plan d'action a donc été annulé.

<b>5.4 SAUVEGARDE DES VALEURS PATRIMONIALES NATURELLES (FAUNE).</b>							
5.4.1 D'ici fin 2014, 4 espèces prioritaires de coléoptères du bois inventoriées et cartographiées bénéficieront d'un plan d'action de protection.							
nombre de plans d'action réalisés (dès 2012)	max	-	2	●	1	2	●
	min				1		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Plans d'action pour 1) Lucane cerf-volant (Lucanus cervus, L. 1758) et 2) grand capricorne (Cerambyx cerdo, L. 1758)

<b>5.5 MENER DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA BIODIVERSITE.</b>							
5.5.1 Réaliser 2 actions de communication par an sur la biodiversité.							
nombre d'actions de communication réalisées par année	max	-	7	●	2	4	●
	min				2		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ conférence du 15 mars à la société entomologique de Genève
- ✓ médiation directe avec animation dans un stand et construction du 1<sup>er</sup> gîte à Lucane au Parc La Grange
- ✓ Articles dans Terre et Nature 11.XI.2012
- ✓ publication de la liste des insectes du canton de Genève

## SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
CHF 160'000.- (CHF 60'000.- CJB / 30'000.- DSIC / 70'000.- MHN)	CHF 153'779.- (CHF 60'000.- CJB / 27'648.- DSIC / 66'131.- MHN)
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

## BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ objectifs ambitieux et globalement en bonne voie de réalisation.</li> <li>✓ 1 nouveau site prioritaire a été défini dans le quartier de saint-jean suite à la découverte d'une nouvelle station pour une espèce prioritaire</li> <li>✓ découvertes de nouvelles espèces de lichens et de mousses (canton : 1 nouvelle espèce de mousse et 44 espèces de lichen / suisse : 6 espèces de lichen)</li> <li>✓ Le recensement sur les coléoptères avance très bien. Il permettra d'identifier des sites et milieux remarquables où sont implantées des espèces à forte valeur patrimoniale, d'évaluer la qualité des secteurs boisés, ainsi que la pertinence de leur gestion. pour plus d'info : <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/biodiversite/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/biodiversite/</a> <a href="http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation_activites_aalborg.php">http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation_activites_aalborg.php</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ 1 site prioritaire a été détruit (gare des eaux-vives).</li> <li>✗ Léger retard sur le nombre de plan d'actions (flore) dû à un travail prioritaire plus important sur les inventaires et une réduction du budget.</li> </ul>

2.7

1 selon la liste cantonale des sites et espèces prioritaires (Lambelet-Haueter, C. Schneider et B. von Arx (2011) conservation des plantes vasculaires du canton de Genève : espèces et sites prioritaires. conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève - hors-série n° 12). cet ouvrage présente la liste de 256 espèces de plantes vasculaires dites « prioritaires » car plus ou moins fortement menacées sur le plan cantonal voire national. ces espèces sont présentes sur un ensemble de 433 sites, eux-mêmes qualifiés de « prioritaires ».

## OBJECTIF 6 : ACHATS DURABLES

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE ACHÈTE EN PRENANT EN COMPTE DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DEMANDE AUX ÉTABLISSEMENTS AUTONOMES ET AUX ORGANISMES SUBVENTIONNÉS DE FAIRE DE MÊME.

responsable: DFL

collaborations: DCA, DEUS, DCS, SJS

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>6.1 D'ICI FIN 2014, 65 % DES ACHATS DE L'ADMINISTRATION SERONT EFFECTUÉS EN RESPECTANT LA LÉGISLATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET EN INTÉGRANT SYSTÉMATIQUEMENT DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.</b>							
% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD sur l'ensemble de l'administration	max	35%	-	-	-	-	-
	min						
% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD centralisés à la CMAI	max	100%	100%	●	100%	100%	●
	min				100%		●

#### faits marquants 2012 :

- ✓ état des lieux annuel sur les outils à disposition (suivi et benchmarking)
- ✓ La création d'un groupe de travail global sur les aspects DD, achat et juridique des marchés publics est envisagée pour 2013. Pour 2012, un travail a été mené en interne à la CMAI.

- ✗ pas d'évaluation possible précise avant le développement d'un outil de gestion permettant de suivre les dépenses précisément. projet d'un logiciel de gestion de la relation fournisseurs (SRM). en attente de validation du plan en matière de systèmes d'information et de communication (PSIC).

<b>6.2 POURSUIVRE LE PROCESSUS DE CENTRALISATION, LA RÉORGANISATION DES ACHATS ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT À L'ÉCHELLE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.</b>							
nombre de contrats signés après adjudication de marchés selon AIMP (année en cours) <sup>1</sup>	max	20	20	●	45	27	●
	min				20		
nombre de projets d'appel d'offres lancés (année en cours) <sup>1</sup>	max	10	10	●	16	12	●
	min				8		
% des achats de biens et de services achetés de façon centralisée	max	-	-	-	-	-	-
	min				-		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ Les résultats s'expliquent notamment par le report de deux appels d'offres portant sur les vêtements de travail et le nettoyage des bâtiments administratifs.
- ~ par ailleurs, l'engagement de deux nouveaux acheteurs et acheteuses prévu en 2012 n'a pas abouti, diminuant ainsi la force de travail initialement prévue (reporté en 2013).

- ✓ travail préparatoire réalisé pour la création d'une plateforme d'achat.

<sup>1</sup> uniquement CMAI: à terme, l'objectif est d'étendre cet indicateur à toute l'Administration municipale.

<b>6.3 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE DEVIENT UNE RÉFÉRENCE DANS LES ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES ET FAIT PARTAGER SON EXPÉRIENCE AUX AUTRES COMMUNES.</b>							
nombre d'actions de communication	max	-	-	-	4	2	●
	min				2		
nombre de sollicitations pour des conférences	max	-	2	●	4	4	●
	min				2		

#### faits marquants 2012 :

- ✓ réalisation et dispense par la CMAI d'un cours pour les entreprises sociales et quelques communes genevoises.

- ✓ article dans le vivre à Genève rédigé par la CMAI.



## SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
CHF 333'338.-	CHF 262'870.-
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés. L'engagement de deux nouveaux acheteurs prévu en 2012 n'a pas abouti.	

## BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<p>✓ exemplarité de la CMAI : prise en compte systématique de critères de développement durable pour l'ensemble de ses achats.</p> <p>pour plus d'info : <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/achats-responsables/">www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/achats-responsables/</a></p>	<p>✗ Le degré d'avancement de l'objectif 6 est partiellement atteint à fin 2012. Le retard pris dans le cadre de l'objectif 6 est dû principalement à des facteurs externes à la CMAI :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le processus d'engagements de 2 acheteur/trice-s n'a pas abouti et a été reporté en 2013;</li><li>• recours sur un appel d'offre;</li><li>• déploiement de l'outils nécessaire dépendant du prochain PSC</li></ul>

## OBJECTIF 7 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE OPTIMISE L'OCCUPATION DURABLE DU SOL SUR SON TERRITOIRE.

responsable: DCA

collaborations: DFL, DEUS, DCS, SJS

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>7.1 AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUE LA VILLE DE GENÈVE S'EST FIXÉE EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DU SOL, LA CONDUITE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL "GENÈVE 2020" (PDCOM) EST INTÉGRÉE DANS UN PROCES-SUS D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE.</b>							
nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (prévu dès mars 2012)	max	-	-	-	12	15	●
	min				10		

faits marquants 2012 :

- ✓ 15 indicateurs cibles du PDCOM ont une fiche publiée sur internet

<b>7.2 RÉALISATION ET SUIVI QUALITATIF DES FICHES D' ACTIONS PAR PROGRAMME URBAIN (VOIR PDCOM - DÈS 2013).</b>							
% de fiches d'actions par programme urbain réalisées et suivies (total : 27)	max						
	min						

faits marquants 2012 :

-

<b>7.3 ÉLABORER UN PLAN DE PROJET VISANT À METTRE EN PLACE UN QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION SUR LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANT-E-S/EMPLOYÉ-E-S EN VILLE DE GENÈVE (DÈS 2013).</b>							
état d'avancement du plan de projet	max						
	min						

faits marquants 2012 :

- ✓ ce questionnaire permettra entre autres de recueillir l'avis des citoyen-ne-s et de créer un indicateur reflétant le taux de satisfaction.
- ✓ En collaboration avec les autres départements de la ville et en particulier le DFL dans le cadre de l'objectif 1 (vision partagée) du programme stratégique de développement durable.

### SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

### BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ objectif en très bonne voie de réalisation</li> <li>✓ disponibilité des résultats du monitoring sur le site internet de la ville de Genève.</li> <li>✓ collaboration étroite avec la majorité des services de l'administration municipale afin de récolter les données.</li> <li>✓ 2 nouveaux objectifs complémentaires, permettant d'étoffer le travail de monitoring</li> </ul> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/amenagement-territoire/">www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/amenagement-territoire/</a></p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/amenagement-construction-logement/urbanisme-planification/plan-directeur-communal/monitoring/">http://www.ville-geneve.ch/themes/amenagement-construction-logement/urbanisme-planification/plan-directeur-communal/monitoring/</a></p>	

## OBJECTIF 8 : MOBILITÉ

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE DIMINUE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA PART MODALE DU TRAFIC INDIVIDUEL MOTORISÉ À GENÈVE EN RENFORÇANT LES MOBILITÉS DOUCES, L'INFRASTRUCTURE ET L'UTILISATION DES TRANSPORTS PUBLICS ET EN RATIONALISANT LE STATIONNEMENT. ELLE LIMITE ÉGALEMENT LES COMPORTEMENTS DOMMAGEABLES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE QUALITÉ DE VIE ET DE SÉCURITÉ.

responsable: DCA

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>8.1 MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS « MOBILITÉ » INSCRITS AU PLAN DIRECTEUR GENÈVE 2020 ET INTÉGRATION DU PROGRAMME D' ACTIONS DU SAM DANS UN PROCESSUS D'ÉVALUATION D'ICI 2012, PUIS D'AMÉLIORATION CONTINUE.</b>							
nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (dès 2012)	max	-	-	-	2	2	●
	min				1		

faits marquants 2012 :

-

<b>8.2 DÉVELOPPER UN SET D'INDICATEURS POUR CHAQUE THÉMATIQUE DU PROGRAMME D'ACTION DU SAM ET L'INTÉGRER DANS LE SYSTÈME DE MONITORING DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM).</b>							
nombre d'indicateurs définis et intégrés dans le monitoring du PDCOM	max				2		
	min	2	2	●	2	2	●
nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées à travers le monitoring du PDCOM (dès 2012)	max				2		
	min	-	-	-	1	2	●

faits marquants 2012 :

- ✓ indicateurs construits, intégrés au PDCOM et communiqués :
  - proportion du réseau routier aménagé pour les cyclistes
  - nombre d'habitant-e-s concerné-e-s par l'assainissement du bruit routier

### SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

### BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
✓ La création des indicateurs et des fiches relatives est directement liée au monitoring du PDCOM (cf. objectif 7). pour plus d'info : <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/mobilite/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/mobilite/</a>	

2.7

## OBJECTIF 9A : INTÉGRATION (NOUVEAU)

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE FAVORISE L'ACCÈS AUX PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET DE SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AUX MIGRANTES ET AUX MIGRANTS NON FRANCOPHONES.

responsable: sjs

collaborations : DFL

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>9A.1 D'ICI À 2013, DES OUTILS DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUES SUR LES PRESTATIONS DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ AURONT ÉTÉ DÉVELOPPÉS À L'ATTENTION DE 5 COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES À GENÈVE.</b>							
nombre d'outils de communication retenus et mis en œuvre	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✗ mise en place d'un groupe d'accompagnement de l'objectif reporté en 2013.

<b>9A.2 D'ICI À FIN 2013, UNE FORMATION TYPE DE SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES SERA PROPOSÉE AUX EMPLOYÉ-E-S DE PROXIMITÉ (RBS, TSHM, CAC, PERSONNEL DES CRÈCHES, LUDOTHÉCAIRES, ETC.).</b>							
% d'employé-e-s de proximité formé-e-s	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✓ nouvelle formation sur les différences culturelles lancée en 2012. Plan de formation établi fin octobre.
- ✓ programme de formation initié au sein des services du sjs.
- ✓ réflexion pour introduire ces conférences dans le cadre du catalogue de formation continue en cours de la ville de Genève.

<b>9A.3 D'ICI À 2014, UN CONCEPT DE MÉDIATION CULTURELLE SERA DÉVELOPPÉ NOTAMMENT EN LIEN AVEC L'OUVERTURE DES POINTS INFO-SERVICES.</b>							
un concept de médiation réalisé	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✓ réflexion en cours mais en attente de la validation de l'étude de faisabilité des points infos-services par le COPIL du projet.

### SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
CHF 288'540.-	CHF 10'000.-
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

### BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<p>suite au constat du caractère problématique de l'objectif 9 initial — La ville de Genève développe des méthodes de prévention et de démocratie participative dans les quartiers pour renforcer le maillage social, en intégrant les communautés étrangères — qui liait «communautés étrangères», «incivilités» et «faiblesse de démocratie participative», il a été décidé par les magistrat-e-s en charge de deux départements concernés de redéfinir la problématique et les objectifs poursuivis et de le scinder en 2 objectifs distincts traitant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9A la facilitation de l'accès aux prestations de l'administration municipale et de ses partenaires institutionnels aux migrantes et aux migrants non francophones;</li> <li>- 9B l'aspect de la gestion des incivilités dans l'espace public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ difficultés à remobiliser un groupe de travail</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ redéfinition de l'objectif pour plus de cohérence et de pertinence.</li> </ul> <p>pour plus d'info :  <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/action-communautaire-proximite/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/action-communautaire-proximite/</a></p>	

## OBJECTIF 9B : INCIVILITÉS (NOUVEAU)

évaluation globale



LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE UN PROJET PILOTE DE LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES.

responsable: dcs

collaborations : DFL, DEUS, SJS

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>9B.1 D'ICI À FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE AURA DÉFINI, MIS EN ŒUVRE ET TESTÉ UN MODE OPÉRATOIRE TRANSVERSAL SUR LA GESTION DES CONFLITS ET DES INCIVILITÉS.</b>							
état des lieux réalisé des problématiques de sécurité et d'incivilités et des types d'interventions existants en ville de Genève (dès 2013)	max						
	min						
validation par le CA d'un mode opératoire transversal (dès 2013)	max						
	min						
évaluation réalisée du projet pilote (dès 2013)	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✓ La mise en œuvre de l'objectif débutera en 2013.

<b>9B.2 D'ICI À FIN 2014, LE DCS AURA FORMÉ L'ENSEMBLE DE SON PERSONNEL « TERRAIN » À LA GESTION DES CONFLITS ET DES INCIVILITÉS ET À L'APPROCHE DE LA SÉCURITÉ PRÉVENTIVE.</b>							
% du personnel « terrain » du DCS ayant suivi une formation à la gestion des conflits et des incivilités et à l'approche de la sécurité préventive	max				75%		
	min	5%	65%	●	60%	65%	●

**faits marquants 2012 :**

- ✓ L'enquête des besoins en formation 2012 a révélé des besoins communs en termes de gestion des incivilités et des conflits pour le personnel en charge de l'accueil des publics pour : MAH - MHN - ARIANA - SAT - SPO.
- ✓ des discussions conjointes se sont tenues tout au long de l'année 2012; elles ont pu aboutir aux décisions et mises en œuvre concrètes de tenues de formation 2013-2014 ci-contre :
  - 2013 : formation sur-mesure à la gestion des conflits et présentation de l'usp pour l'ensemble du personnel en charge de l'accueil des publics au service des sports (environ 100 personnes) : formation qui se tiendra entre mars et octobre 2013 (10 ateliers environ)
  - 2013 : formation sur-mesure aux techniques de surveillance et de sécurité avec la société PYTHON SECURITE pour le MAH-MHN-Ariana (8 sessions - environ 100 personnes)
  - 2014 : formation sur-mesure à l'approche des problématiques d'incivilités dans les infrastructures culturelles - module spécial pour les MUSEES en 2014 et pour les salles de spectacle (SAT) dans un premier temps.

<b>9B.3 D'ICI À FIN 2014, DIMINUTION DE 20% DE CAS D'INCIVILITÉS (BASE 2011) DANS L'INFRASTRUCTURE CHOISIE (PHASE TEST) ENREGISTRÉS PAR L'USP (INTERVENTIONS DE LA POLICE COMPRISE).</b>							
% des cas d'incivilités (base 2011) dans l'infrastructure choisie (phase test) enregistrés par l'usp (interventions de la police comprise)	max				-		
	min				-		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Les interventions (et non le nombre de cas d'incivilités) ont augmenté en 2012 car l'usp s'occupe de deux nouveaux sites, le bout-du-monde et le grütli (MAG), qui font sensiblement augmenter le nombre de cas. Les données de certains sites ont été agglomérées en 2011 et pas en 2012, ce qui fait que nous n'avons pas de chiffre par site, mais par contre un chiffre global tout à fait précis. certains sites, comme le bout-du-monde, ne sont traités que depuis quelques mois, on ne peut donc pas vraiment en tirer de conclusions quant au nombre d'incivilités sur une année. Enfin, des sites ont été abandonnés. nous prendrons les mesures ad hoc pour pouvoir renseigner l'indicateur en 2013.

2.7

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
CHF 205'000.-	CHF 29'932.-
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<p>suite au constat du caractère problématique de l'objectif 9 initial — La ville de Genève développe des méthodes de prévention et de démocratie participative dans les quartiers pour renforcer le maillage social, en intégrant les communautés étrangères — qui liait «communautés étrangères», «incivilités» et «faiblesse de démocratie participative», il a été décidé par les magistrat-e-s en charge de deux départements concernés de redéfinir la problématique et les objectifs poursuivis et de le scinder en 2 objectifs distincts traitant de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 9A la facilitation de l'accès aux prestations de l'administration municipale et de ses partenaires institutionnels aux migrantes et aux migrants non francophones;</li><li>- 9B l'aspect de la gestion des incivilités dans l'espace public.</li></ul> <p>✓ rédefinition de l'objectif pour plus de cohérence et de pertinence.</p> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/action-communautaire-proximite/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/action-communautaire-proximite/</a></p>	

## OBJECTIF 10 : ÉCONOMIE LOCALE

évaluation globale



LA VILLE AUGMENTE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA PART DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON CONSOMMÉS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE GENÈVE.

responsable: sjs

collaborations: DFL

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>10.1 PROPOSER DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES (ACRS) ET INSTITUTIONS POUR LA PETITE ENFANCE (IPE) DES MENUS « GENÈVE RÉGION - TERRE AVENIR » (GRTA).</b>							
% d'établissement proposant 1 menu GRTA par mois	max	70%	> 70%	●	80%	83%	●
	min				60%		
% d'établissement proposant 2 menus GRTA par mois (dès 2013)	max						
	min						
<b>10.2 PROPOSER DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES (ACRS) ET INSTITUTIONS POUR LA PETITE ENFANCE (IPE) UN/ DES PRODUIT/S GRTA CHAQUE JOUR.</b>							
% d'établissement proposant quotidiennement au moins 1 produit GRTA	max	70%	> 70%	●	80%	95%	●
	min				60%		
% d'établissement proposant quotidiennement au moins 2 produits GRTA (dès 2013)	max						
	min						
<b>faits marquants 2012 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lettre annuelle de rappel aux partenaires et informations aux parents</li> <li>✓ Fourniture des listes actualisées des fournisseurs aux cuisinier/ère-s</li> <li>✓ mise en évidence du/des produit/s GRTA dans le libellé des menus</li> <li>✓ évaluation des menus par la ville</li> <li>✓ séance entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les cuisiniers (ACRS)</li> <li>✓ séance d'information et d'échange avec les cuisinier/ère-s</li> <li>✓ sondage auprès des cuisinier/ère-s</li> <li>✓ étude des comptes des ARSC, chiffres de la direction générale de l'Agriculture (canton de GE)</li> <li>✓ évaluation annuelle</li> </ul>							
<b>10.3 PROPOSER DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES (ACRS) ET INSTITUTIONS POUR LA PETITE ENFANCE (IPE) DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LES ENFANTS. (NOUVEAU)</b>							
nombre d'actions de sensibilisation auprès des enfants (dès 2012)	max				8	9	●
	min				6		
<b>faits marquants 2012 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Action de communication saisonnière (hiver et printemps) auprès des enfants et dans les restaurants scolaires (affiche). serviettes lors des animations.</li> <li>✓ Ateliers d'animations dans 8 écoles en collaboration avec le GIAP (900 enfants)</li> <li>✓ Atelier de cuisine hebdomadaire à l'école cayla</li> </ul>							
<b>10.4 AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENTREPRISES LABELLISÉES GRTA. (NOUVEAU)</b>							
nombre d'entreprises labellisées GRTA (dès 2012)	max				300	360	●
	min				280		
<b>faits marquants 2012 :</b> <p>remarque : la campagne pourrait avoir un effet sur le nombre d'entreprises labellisées GRTA, par le marché induit par les lieux de restauration collective. Il est clair, toutefois que l'évolution du nombre d'entreprises dépend de nombreux autres facteurs, échappant à l'action de la ville de Genève.</p>							
<b>10.5 AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (CAFÉS, RESTAURANTS) PROPRIÉTÉS DE LA VILLE OU SITUÉS SUR SON TERRITOIRE QUI PARTICIPENT À LA SEMAINE DU GOÛT.</b>							
% d'établissements propriété de la ville participant à la semaine du goût	max	30%	30%	●	50%	50%	●
	min				30%		
nombre de lieux situés sur la ville de Genève intégrés à la semaine du goût	max	0	4	●	8	8	●
	min				4		

2.7

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
nombre d'établissements culturels, sportifs ou installations saisonnières participant à la semaine du goût <sup>1</sup>	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Augmentation des lieux participant à l'édition 2012
- ✓ ouverture aux autres lieux de restauration situés sur le territoire de la ville de Genève (non propriété de la ville)
- ✓ partenariat initié avec la société des cafetiers et restaurateurs de Genève
- ✓ Lien avec des manifestations grand public : «soupe des chefs» et «the meal»

<sup>1</sup> remarque : indicateur faisant partie du développement potentiel du projet, pas en vigueur en 2011 et 2012. Les premiers résultats seront relevés fin 2013.

**10.6 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENGAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANT. (NOUVEAU)**

% d'établissements ayant reçu la plus haute catégorie du label «semaine du goût», décerné par le service agenda 21 (dès 2013)	max						
	min						
% d'établissements proposant un plat du jour «semaine du goût» et ayant établi une relation directe avec un producteur de la région (dès 2013)	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

remarque : objectif qui fait partie du développement potentiel du projet, pas en vigueur en 2011 et 2012. Les premiers résultats seront relevés fin 2013.

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
SJS : CHF 145'022.-	SJS : CHF 145'022.-

La réalisation des objectifs détaillés s'est faite en partie (SJS) ou totalement (BFL) sur le budget de fonctionnement des services en charge de la mise en œuvre.

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ objectif global en très bonne voie de réalisation.</li> <li>✓ plusieurs nouveaux objectifs spécifiques ont été définis en 2012 pour étoffer/améliorer le travail effectué dans le cadre de l'objectif global.</li> <li>✓ ACRS/IPE : succès dans les ACRS et IPE : 83% (1 menu GRITA/mois), 95% (1 produit GRITA/jour).</li> <li>✓ ACRS/IPE : accent sur les actions de communication auprès des enfants et dans les établissements.</li> <li>✓ semaine du goût : environ 3/4 des restaurants respectent leurs engagements en organisant une action conforme aux attentes. 1/4 propose même des activités allant au-delà des attentes.</li> <li>✓ semaine du goût : l'intérêt des restaurants reste stable, voire grandit, malgré la répétition de l'action année après année. Des établissements qui ne sont pas liés contractuellement à la ville participent de manière volontaire et souvent très engagée.</li> <li>✓ semaine du goût : potentiel important de nouveaux établissements participants. thématique très porteuse.</li> </ul> <p>pour plus d'info :  <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/economie-locale/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/economie-locale/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ ACRS/IPE : il n'est pour l'instant pas possible de mesurer la diversité des produits GRITA dans les établissements.</li> <li>✗ ACRS/IPE : dans les restaurants scolaires, information des enfants au sujet des menus encore insuffisante.</li> <li>✗ semaine du goût : près d'1/4 des restaurants qui se sont inscrits ne respecte pas les exigences minimales ou ne propose tout simplement rien. une part non négligeable des établissements respecte les règles de base mais fait preuve d'un engagement minimaliste dans le projet.</li> <li>✗ semaine du goût : peu d'actions originales, sortant de la catégorie «table du goût». cette semaine signifie trop souvent cuisine traditionnelle genevoise, pas assez production locale et qualité des produits.</li> <li>✗ semaine du goût : prédominance des menus relativement coûteux au lieu des plats du jour accessibles à la population.</li> <li>✗ semaine du goût : qualité des actions proposées à renforcer, notamment dans le lien avec les producteurs. mieux vaut faire simple mais bien.</li> </ul>



## OBJECTIF 11 : CONDITIONS DE TRAVAIL

évaluation globale 

LA VILLE DE GENÈVE AUGMENTE LES POSSIBILITÉS DE TEMPS PARTIEL ET D'EMPLOIS PARTAGÉS DANS SON ADMINISTRATION AFIN DE FACILITER L'ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE.

responsable: DFL

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>11.1 D'ICI FIN 2014, 100% DES EMPLOYÉ-E-S DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ONT ÉTÉ INFORMÉ-E-S DES POSSIBILITÉS D'ACCÈS AU TEMPS PARTIEL ET SUR LES QUESTIONS D'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE.</b>							
nombre d'interventions effectuées dans les séminaires du catalogue annuel de formation	max	-	3	●	12	12	●
	min				8		
% d'employé-e-s touché-e-s par des formations "égalité" <sup>1</sup>	max	-	2.2%	●	3.5%	4%	●
	min				2.2%		
nombre d'actions de communication réalisées, internes et publiques <sup>2</sup>	max				2	1	●
	min				1		
nombre de rencontres DRH-RRHD organisées qui traitent du temps partiel (dès 2013) <sup>3</sup>	max						
	min						

#### faits marquants 2012 :

- ✓ 2 interventions à la formation « droits du personnel » ;
- ✓ 1 séance d'information concernant « les cellules d'entraide » ;
- ✓ 1 intervention au séminaire « recrutement » ;
- ✓ 1 intervention relative au « fonctionnement politique et valeurs de la ville » ;
- ✓ 1 intervention à la formation « droits, devoirs et responsabilités des cadres » ;
- ✓ 2 interventions aux séminaires concernant la « conduite des entretiens périodiques » ;
- ✓ 4 interventions sur mesure relatives à « l'utilisation des principes épiciènes ».
- ✓ Actions de communication : Journée « Futur en tous genres »

<sup>1</sup>4% est le public touché par l'ensemble des formations (y compris sur mesure) tandis que 3,5% est le public touché par les formations « catalogues »

<sup>2</sup> cette action de communication augmente à 5,2% le % d'employé-e-s touché-e-s

<sup>3</sup> Les responsables RH des départements (RRHD) étaient en cours d'engagement en 2012

2.7

<b>11.2 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE A EFFECTUÉ UN ÉTAT DES LIEUX DU TEMPS PARTIEL AU SEIN DE SON ADMINISTRATION ET A MIS EN PLACE UN MONITORING ANNUEL (DÈS 2013).</b>							
état des lieux du temps partiel au sein de l'administration effectué (au 31.12.2012)	max						
	min						
monitoring du temps partiel au sein de l'administration effectué (dès 2013)	max						
	min						
existence d'une nouvelle procédure RH à mettre en œuvre permettant de récolter les données nécessaires pour effectuer le suivi de cet objectif (dès 2013)	max						
	min						

#### faits marquants 2012 :

- ✓ Les premières données de l'état des lieux (au 31.12.2012) ont été relevées (voir ci-contre) et seront publiées dans le courant 2013.
- ✓ Le monitoring annuel sera un complément aux données publiées annuellement dans le bilan social de la DRH

#### données statistiques complémentaires (ville de Genève) :

- En 2012 : 25% des postes d'employé-e-s sont proposés à temps partiel I (89-50%)
- En 2012 : la répartition « femmes-hommes » des postes proposés à temps partiel I (89-50%) correspond à 76% de femmes et 24% d'hommes
- En 2012 : la répartition des postes proposés à temps partiel I (89-50%) correspond à 42% au DPA, 26% au DFL, 29% au DCA, 36% au DCS, 6% au DEUS et 33% au DCSS
- En 2012 : la répartition des employé-e-s travaillant à temps partiel I (89-50%) par classe de salaire correspond à 58% des non-cadres (classes A-H), 36% des cadres intermédiaires (classes I-M) et 6% des cadres supérieur-e-s (classes N-V)

## SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

## BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ La mise en œuvre de cet objectif a pu finalement démarrer en 2012 et avance comme planifié. Le retard de 2011 a donc été rattrapé.</li><li>✓ Les premières données de l'état des lieux (au 31.12.2012) ont été relevées et seront publiées dans le courant 2013.</li></ul> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/conditions-travail/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/conditions-travail/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Le % d'employé-e-s informé-e-s des possibilités d'accès au temps partiel et sur les questions d'articulation des vies professionnelle et privée, par des actions concrètes et directes durant l'année, est de 5,2%. A noter que face à ce taux qui peut sembler bas, les employé-e-s travaillant à temps partiel I (25% des employé-e-s au 31.12.12), ainsi que leur collègues et supérieur-e-s hiérarchiques travaillant à temps plein (% difficile à déterminer avec exactitude), représentent également du personnel informé <i>de facto</i>, qui augmente nettement ce premier taux de 5,2%. A terme, les domaines de progression sont la promotion du temps partiel auprès des hommes et des postes de cadres supérieur-e-s.</li></ul>

## OBJECTIF 12A : HANDICAP ET CULTURE

évaluation globale



### LA VILLE DE GENÈVE FAVORISE L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES.

responsable: dcs

#### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>12A.1 LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE UN RÉSEAU DE PARTENARIATS EFFICACES AVEC LES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE HANDICAP ET LES ASSOCIATIONS CULTURELLES DANS LE BUT DE TRAVAILLER EN PARTENARIAT.</b>							
nombre d'actions par année réalisées en partenariat	max min	3	>3	●	5 3	6	●

**faits marquants 2012 :**

- ✓ partenariats mis en œuvre avec : Fédération suisse des sourds (FSS), Association pour le bien des Aveugles et malvoyants (ABA), Dire pour voir, swistxt, cap loisir, 1001 médiations
- ✓ base de données des partenaires élargie et mise à jour chaque type de handicap a fait l'objet de la définition d'un concept d'accessibilité en collaboration avec les partenaires

<b>12A.2 LA VILLE DE GENÈVE FACILITE L'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (VISUEL, OU AUDITIF, OU MENTAL, OU À MOBILITÉ RÉDUITE) À SES MUSÉES, SES THÉÂTRES ET SES MANIFESTATIONS.</b>							
nombre de typologies de mesure (concepts) d'accessibilité par type de handicap mis en œuvre par année	max	5	5	●	5	5	●
	min	3			3		
nombre d'actions mises en œuvre par année	max	-	11	●	15	16	●
	min				10		
nombre de manifestations par année pouvant accueillir des personnes en situation de handicap (visuel, ou auditif, ou mental, ou à mobilité réduite) (dès 2014)	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**

- ✓ réalisation du vidéoguide « Rousseau tout simplement »
- ✓ réalisation d'une adaptation audiodécrite de l'exposition « c'est de l'homme que j'ai à parler »
- ✓ médiation adaptée de 6 visites de musée et d'accès au spectacle dans la thématique de Rousseau
- ✓ surtitrage de 3 spectacles et de 30 courts métrages, traduction LSF de 2 spectacles
- ✓ étude, planification et test avec deux premières mises en œuvre d'audiodescription de spectacle et de courts métrages
- ✓ toute la manifestation « 2102 Rousseau pour tous » a fait l'objet de mesure d'accessibilité handicap

<b>12A.3 LA VILLE DE GENÈVE OFFRE UNE INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LE DEGRÉ D'ACCESSIBILITÉ DE SES MUSÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (TOUS HANDICAPS CONFONDUS).</b>							
nombre de musées de la ville de Genève offrant une information détaillée sur l'accès pour les personnes en situation de handicap (dès 2012)	max				2	3	●
	min				1		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ fiche d'accès pour les musées d'Art et d'histoire et de Tavel ainsi que pour le conservatoire et Jardin botaniques

2.7

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>12A.4 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE A MIS EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION SUR L'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (VISUEL, OU AUDITIF, OU MENTAL, OU À MOBILITÉ RÉDUITE) À SES MUSÉES, SES THÉÂTRES ET SES MANIFESTATIONS.</b>							
plan de communication	max				réalisé	réalisé	●
	min				réalisé		
nombre d'actions de communication	max				10	14	●
	min				6		

**faits marquants 2012 :**

✓ plan de communication réalisé et mis en œuvre pour 2012

✓ beaucoup d'actions de communication ont été menées dans le cadre de rousseau 2012

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
CHF 229'000.-	CHF 229'000.-
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite également sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<p>✓ objectifs ambitieux et en bonne voie de réalisation.</p> <p>✓ L'année 2012 avec la commémoration de la naissance de rousseau a permis de tester de nombreuses actions en faveur des publics porteurs de handicap sensoriels ou mental. ces actions doivent en 2013 évoluer afin d'être consolidées.</p> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/</a></p>	

**OBJECTIF 12B : INFRASTRUCTURES CULTURELLES**  
**LA VILLE DE GENÈVE MET À NIVEAU LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES.**

responsable: dcs

collaborations: dca

**ÉVALUATION DES OBJECTIFS**

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>12B.1 LA VILLE DE GENÈVE MET À NIVEAU SES INFRASTRUCTURES CULTURELLES SELON LES PLANS FINANCIERS D'INVESTISSEMENT (PFI).</b>							
% de mise en œuvre du PFI	max	25%	31%	●	40%	44.6%	●
	min				25%		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ selon le 7ème PFI, 28.8 millions ont été inscrits pour la mise à niveau des infrastructures culturelles.

**SUIVI FINANCIER**

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global et principalement sur les crédits d'investissements	

2.7

**BILAN ANNUEL GLOBAL**

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ chantiers en cours/terminés en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• musée d'ethnographie : agrandissement et rénovation</li> <li>• théâtre pitœff : rénovation</li> <li>• théâtre de l'orangerie : rénovation complète</li> <li>• La comédie : voies de fuite</li> <li>• Alhambra : rénovation complète</li> <li>• Association cave 12 : subvention travaux de rénovation</li> <li>• L'usine : Assainissement acoustique des salles</li> <li>• conservatoire et jardins botaniques (BOT 5) : rénovation</li> </ul> </li> </ul> <p>pour plus d'info :  <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ L'atteinte de l'objectif est uniquement dépendant des investissements votés par le CA, puis par le CM. Impossible de prévoir à l'avance les sommes investies pour la réalisation de cet objectif.</li> </ul>

**OBJECTIF 12C : DÉONTOLOGIE DANS LES MUSÉES**  
**LA VILLE DE GENÈVE RENFORCE LA DÉONTOLOGIE DANS LES MUSÉES.**

responsable: dcs

**ÉVALUATION DES OBJECTIFS**

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>12C.1 D'ICI FIN 2012, LA VILLE DE GENÈVE SE SERA DOTÉE D'UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE SES INSTITUTIONS PATRIMONIALES, RENFORÇANT L'ENGAGEMENT DÉONTOLOGIQUE DESDITES INSTITUTIONS ET ASSURANT LA CONFORMITÉ DES COLLECTIONS AUX NORMES ÉTHIQUES ET JURIDIQUES DE LA PROFESSION.</b>							
création et validation du document de référence par la commission de déontologie, puis par le CA	max	créé	créé	●	validé par la commission	validé par la commission	●
	min				-		
mise en ligne du document de référence encadrant la politique d'acquisition (dès 2013)	max						
	min						

**Faits marquants 2012 :**

- ✓ validation du document de référence par la commission de déontologie.

<b>12C.2 D'ICI FIN 2014, 100% DES CONVENTIONS RELATIVES AUX PARTENARIATS, DONS, LEGS, DÉPÔTS ET PRÊTS D'OBJETS, D'ŒUVRES OU DE COLLECTIONS AUX INSTITUTIONS PATRIMONIALES DE LA VILLE DE GENÈVE AURONT ÉTÉ RELUES ET MISES À JOUR.</b>							
% des conventions relatives aux partenariats, dons, legs, dépôts et prêts d'objets, d'œuvres ou de collections aux institutions patrimoniales de la ville de Genève relues et mises à jour (dès 2012)	max				50%	50%	●
	min				40%		

**Faits marquants 2012 :**

- ✓ relecture et mise à jour des conventions de partenariats, dons, legs, dépôts et prêts.

<b>12C.3 À DATER DE 2011, LES OBJETS, ŒUVRES OU COLLECTIONS DONT LA PROVENANCE EST INSUFFISAMMENT DOCUMENTÉE OU NON-CONFORME AUX NORMES ÉTHIQUES ET JURIDIQUES INTERNATIONALES, FONT SYSTÉMATIQUEMENT L'OBJET D'UN EXAMEN ET DE RECOMMANDATIONS DE LA PART DE LA COMMISSION DE DÉONTOLOGIE.</b>							
% des cas litigieux traités	max	-	100%	●	100%	100%	●
	min				90%		
établissement d'un rapport annuel d'activités permettant le suivi des recommandations de la commission de déontologie	max				rapport 2011 établi	rapport 2011 établi	●
	min				rapport 2011 établi		

**Faits marquants 2012 :**

- ✓ rapport d'activités 2011 établi.
- ✓ traitement des objets, œuvres ou collections non conformes aux normes déontologiques et juridiques internationales.
- ✓ un rapport 2010-2012 sera mis en ligne dans le courant du deuxième semestre 2013, avec le règlement de la commission de déontologie et le document de référence pour la politique d'acquisition. dès 2013, les travaux de la commission feront l'objet d'un rapport annuel.

## ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
indicateur(s)							
<b>12C.4 D'ICI FIN 2014, 100 % DES INSTITUTIONS PATRIMONIALES DE LA VILLE AURONT EFFECTUÉ L'INVENTAIRE DE LEURS COLLECTIONS. (ABANDONNÉ)</b>							
% des collections des institutions de la ville ayant été inventoriées	max	80 %	80 %	●			
	min						

### Faits marquants 2012 :

- ✓ objectif et indicateur abandonné.

-> Le calcul du % des collections inventoriées n'est pas pertinent au regard du temps estimé nécessaire à la complétion des inventaires, qui excède largement le cadre temporel fixé par le présent plan de projet. c'est pourquoi cet objectif est abandonné au profit d'une analyse des collections à travers les conventions de dons, legs, dépôts et prêts dont elles font l'objet.

## SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire Aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2012
CHF 43'800.-	CHF 43'800.-
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite également sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

2.7

## BILAN ANNUEL GLOBAL

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ objectif novateur et en bonne voie de réalisation.</li> <li>✓ Genève est la première ville d'Europe à travailler avec une telle commission de déontologie.</li> <li>✓ 100% des cas litigieux ont été traités en 2011 et 2012 par la commission de déontologie.</li> </ul> <p>pour plus d'info :</p> <p><a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/culture/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ L'objectif d'inventorier toutes les collections de l'ensemble des institutions de la ville a été abandonné. Le calcul n'est pas pertinent au regard du temps estimé nécessaire à la complétion des inventaires, qui excède largement le cadre temporel fixé par le présent plan de projet. c'est pourquoi cet objectif est abandonné au profit d'une analyse des collections à travers les conventions de dons, legs, dépôts et prêts dont elles font l'objet.</li> </ul>

## OBJECTIF 13 : COOPÉRATION

évaluation globale   

LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE SA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN PRIVILÉGIANT LA COOPÉRATION AVEC DES VILLES, EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EN CONTRIBUANT AU RENFORCEMENT DES ADMINISTRATIONS LOCALES. ELLE S'ENGAGE À Y CONSACRER 0,7% DE SON BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÈS 2018.

responsable: DFL

collaborations: dcs et sjs

### ÉVALUATION DES OBJECTIFS

objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>13.1 D'ICI 2018, LA VILLE DE GENÈVE S'ENGAGE À ATTEINDRE LE 0,7% DE SON BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉDIÉ À DES PROJETS DE COOPÉRATION.</b>							
évolution de la part du budget de fonctionnement consacré à la coopération	max	0.37%	0.42%	●	0.45%	0.54%	●
	min				0.40%		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ engagement de 2 personnes fixes à la délégation Genève ville solidaire (DGVS)
- ✓ budget augmenté de CHF 1'150'000,- pour 2012 et de 500'000 pour 2013

<b>13.2 D'ICI FIN 2014, CONSTITUTION D'UN FONDS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE, ADOPTION DE CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) ET PROCESSUS D'ATTRIBUTION DÉPENDANT D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE EXTERNE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.</b>							
constitution du fonds de coopération internationale	max	réalisé	réalisé	●			
	min						
adoption de critères de DD	max	-	-	-	réalisé	réalisé	●
	min				réalisé		
constitution d'une commission consultative externe	max	-	-	-	réalisé	réalisé	●
	min				réalisé		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ Le fonds de coopération internationale est devenu le fonds de solidarité de la ville de Genève en 2011.
- ✓ La commission consultative externe a été créée en septembre 2012 et s'est réunie 3 fois analysant 6 projets en moyenne par session.
- ✓ priorités de DD établies : agriculture durable, souveraineté alimentaire / protection de l'environnement, gestion de ressources naturelles / énergies renouvelables.

<b>13.3 D'ICI FIN 2013, LA VILLE DE GENÈVE A OPTIMISÉ LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE D'ANALYSE ET LE SUIVI DES PROJETS SOUTENUS PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA VILLE DE GENÈVE.</b>							
état d'avancement du processus d'optimisation (dès 2012)	max				20%	18%	●
	min				10%		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ document de description des étapes basiques du processus créé mais pas encore validé
- ✓ création d'une fiche de préavis par demande. La fiche contient des informations sur l'organisation requérante et le projet
- ✓ nouveaux formulaires créés en attente d'approbation
- ✓ entretiens avec les associations réalisées à leur demande
- ✓ proposition de faire une réunion informative mensuelle ou bi-mensuelle
- ✓ inclusion des indicateurs de suivi dans la base de données

<b>13.4 D'ICI FIN 2014, 100% DES PROJETS FINANCÉS PAR LA VILLE DE GENÈVE INTÈGENT AU MOINS UNE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) QUE LA VILLE S'EST FIXÉE POUR 2011-2014 : 1) AGRICULTURE DURABLE, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, GESTION DE RESSOURCES NATURELLES, 3) ÉNERGIES RENOUVELABLES.</b>							
% de projets financés par la ville de Genève qui intègre au moins une des priorités de développement durable que la ville s'est fixée pour 2011-2014	max	20%	15%	●	40%	31%	●
	min				20%		

**faits marquants 2012 :**

- ✓ La question du DD est mentionnée sur les formulaires de demande de subvention
- ✓ mise en avant des critères de DD dans la sélection de projets par le biais de la fiche de préavis



objectif(s) détaillé(s)	seuils	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation	valeur cible	valeur atteinte	degré de réalisation
		au 31.12.2011			au 31.12.2012		
<b>13.5 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE GAGNE EN VISIBILITÉ ET SE POSITIONNE COMME UN ACTEUR RECONNU DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT GRÂCE À SES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION.</b>							
nombre d'actions d'information et de sensibilisation à la coopération au développement soutenues ou organisées par la ville de Genève	max				15%	15%	●
	min				5%		

**faits marquants 2012 :**  
 ✓ définition des axes prioritaires de la communications et d'un calendrier d'exécution

✓ soutien de 15 événements liés à la sensibilisation sur les thématiques nord-sud

<b>13.6 D'ICI FIN 2014, LA VILLE DE GENÈVE DÉVELOPPE UNE STRATÉGIE D'ACTION POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.</b>							
validation de la stratégie d'action pour la coopération décentralisée (dès 2013)	max						
	min						

**faits marquants 2012 :**  
 objectif et indicateur révisés

L'évolution du nombre de nouveaux projets décentralisés n'est pas maîtrisée par la Dcvs. Il est plus pertinent de se concentrer sur l'adoption d'une nouvelle stratégie d'actions pour la coopération décentralisée.

#### SUIVI FINANCIER

budget supplémentaire aalborg 2012	dépenses liées au budget supplémentaire aalborg 2012
CHF 1'150'000.- + 2 postes RH	CHF 1'150'000.- + 2 postes RH
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite également sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

#### BILAN ANNUEL GLOBAL

points positifs	points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ augmentation plus importante du budget 2012 que planifié initialement.</li> <li>✓ Les efforts en solidarité internationale se sont concentrés sur le développement institutionnel du service. Le règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale est entré en vigueur le 24 mai 2012. deux administrateurs/administratrices du fonds ont été recruté-e-s et ont été nommé-e-s en août et en octobre. Le règlement a créé une structure de conseil, la commission consultative, pour les projets de plus de CHF 60'000.-. Elle est formée de 7 expert-e-s reconnu-e-s et s'est réunie trois fois en 2012.</li> <li>✓ Le secrétariat de la délégation Genève ville solidaire, en collaboration avec d'autres services, a réalisé la cartographie des risques et a initié des processus d'amélioration dans la communication, les documents pour le dépôt de demandes de subvention et, de manière générale, dans son organisation interne.</li> <li>✓ La Dcvs améliore le suivi des associations subventionnées. Les règles à suivre et exigences pour les associations soutenues ont été renforcées pour les rapports financiers, avec notamment un meilleur suivi comptable des associations et des projets soutenus par le passé (rapport narratifs de projets et rendus des comptes). La Dcvs s'associe à la réflexion interdépartementale sur la gestion des subventions.</li> </ul> <p>pour plus d'info :  <a href="http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/cooperation/">http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/geneve-ville-durable/cooperation/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Les principaux obstacles à surmonter ont été : le rattrapage des tâches quotidiennes qui étaient en retard faute de moyens, la systématisation du traitement des dossiers, la mise en place de la stratégie de communication envers les associations pour les aider à s'adapter aux changements des procédures et priorités de la ville de Genève, la mise en place des nouvelles activités du secrétariat telles que l'évaluation des projets, le suivi et les visites de terrain.</li> <li>✗ L'objectif sur la coopération décentralisée a été revu à la baisse, car initialement trop ambitieux et dont l'évolution n'est pas maîtrisée : plus pertinent de se concentrer sur l'adoption d'une nouvelle stratégie d'actions pour la coopération décentralisée.</li> </ul>